Marié à une de ses parentes, Gotolende, fille de Jarenton, il ne remplit pas mieux les dernières volontés de son beau-père que les recommandations paternelles. Pour s'y conformer, il devait remettre, sans retard et quitte de toutes charges, l'église de Fourneaux et jusqu'à ce qu'il l'ait sortie des mains de l'usufruitier, Arpert d'Augerolles, les vignes de la Barrière, entre Salt et Feurs, étaient réservées en gage à la congrégation de Saint-Martin. Il prétendit que l'affranchissement de l'église n'était pas possible et il refusa de se dessaisir du vignoble qui lui avait été substitué. On parlementa, on négocia; des membres de la famille intervinrent; il finit par s'adjuger le gros morceau: contre quelques revenus à Panissières, des terrains à Salt et des redevances usurpées, auxquelles il renonça, à Montagny, la Barrière et Saint-Michel-de-Fourneaux lui restèrent. Comme s'exprime le rédacteur du contrat, il avait moins d'égards pour Dieu que pour Mammon (1).

De Gotolende il eut au moins deux enfants, l'un porta son nom Arnulfe II, l'autre, Girin, épousa Gerunda qui lui donna huit fils. Le second d'entre eux fut le dignitaire de la cathédrale de Saint-Etienne, châtelain de Jas. Nous reviendrons plus longuement à lui, après avoir dit quelques mots de chacun de ses frères.

L'aîné, Arnulfe III, mourut jeune et apparemment sans postérité; on le voit, pour la première fois, intervenir comme témoin, dans l'offrande d'un domaine agricole, faite par une veuve, son alliée, du nom d'Eldegarde. L'acte est passé sous l'abbé Itier et la terre, cultivée par le serf Françon, appelée Zoteria, était limitrophe de Saint-Jean-de-Panissière

⁽¹⁾ Nos 65; et 664.